

PRÉALPES, OVIN SPÉCIALISÉ, SÉDENTAIRE, PLUS PASTORAL

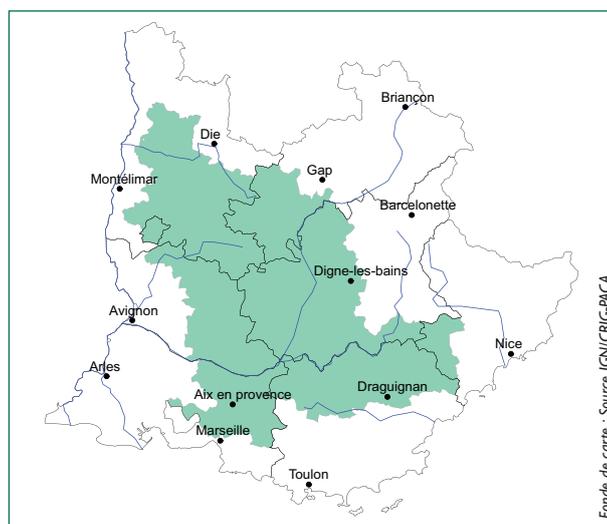
Conjoncture 2010/2011

Sur les versants des vallées préalpines, un éleveur sédentaire avec 400 brebis Préalpes, produisant des types d'agneaux variés, économe sur l'alimentation distribuée et un troupeau très déployé sur des parcours de proximité.

Caractéristiques générales du système et sa localisation

Ce type d'exploitation se trouve en zone de moyenne montagne sèche, sur des terres de versants difficiles aux sols superficiels. L'altitude du siège d'exploitation se situe entre 300 m et 600 m, mais les surfaces pastorales utilisées s'étagent sur un gradient plus important, 200 m à 1500 m d'altitude. La pratique du pâturage hivernal limite ce système d'élevage aux secteurs à hivers relativement cléments. Sans possibilité d'irrigation, les surfaces mécanisables qui sont limitées, sont prioritairement consacrées aux fourrages stockés. La culture des céréales est réduite aux besoins de la rotation culturale pour les surfaces fourragères. Au contraire, le disponible en surfaces pastorales de proximité est important, et permet d'envisager de passer l'été sans transhumer.

Dans ce type de système d'élevage, très pastoral, le choix des périodes d'agnelage est calé sur la pousse de l'herbe printanière, souvent avec une seule période d'agnelage au printemps et des brebis et des agneaux conduits au pâturage. Les agnelles de renouvellement, en raison de leur croissance à l'herbe relativement lente, ne sont mises en lutte que tardivement, vers l'âge de 18 mois.



Fonds de carte : Source IGN/CRIG-PACA

> Zone de présence

Deux types d'agneaux peuvent être produits, des agneaux légers pour l'export ou la boucherie et des agneaux plus lourds, finis, qui correspondent au cahier des charges des démarches de qualité régionales et qui peuvent être vendus dans les filières qualité du Sud-Est.

L'exploitation et ses productions en quelques chiffres

> La structure

- 1,2 UMO
- 400 Brebis Préalpes du Sud
- 30 ha de SAU, dont
 - 27 ha de SFP
 - 3 ha de céréales
- 500 ha de parcours individuels

> Les produits et ventes

- 350 agneaux produits pour la vente et le renouvellement du troupeau



Le territoire de l'exploitation

Les 30 hectares de terres cultivées et mécanisables de cette exploitation sont constitués de parcelles moyennes à grandes bien regroupées autour du siège de l'exploitation et toutes au sec. Elles sont destinées exclusivement à la production d'herbe (foin et pâture), de céréales et de paille pour les besoins du troupeau. L'exiguïté de ces surfaces cultivées induit l'importance des surfaces pastorales mobilisées, environ 500 hectares, dont une petite partie, environ 80 hectares, sont des surfaces tampons de qualité plus médiocre et plus fortement sollicitées les années sèches. Ces ressources pastorales de proximité sont diversifiées et se composent de 20 hectares de vieux prés, 60 hectares de landes de bonne qualité, 270 hectares de landes de qualité moyenne, 110 hectares de bois taillis de chênes et de 50 hectares de bois de résineux.



Le domaine pastoral est bien structuré en plusieurs ilots, l'essentiel est clôturé en fixe (parcs d'une vingtaine d'ha) avec pour la plupart des points d'eau aménagés. Le recours au gardiennage restant obligatoire à certaines saisons. L'un de ces ilots est utilisé comme quartier d'été et tient lieu d'estive pour le troupeau. Il est entièrement équipé de clôture fixe. Il est constitué d'une centaine d'hectare à l'ubac avec des boisements à base de résineux et chênes.

La main-d'oeuvre et le travail

La force de travail familiale se compose d'un couple dont un des membre peut avoir un travail à temps partiel à l'extérieur. La gestion des parcours par la garde et les clôtures mobiles représente un besoin conséquent en main-d'oeuvre. La tonte et la moisson sont réalisées en prestation de service (CUMA ou entreprise).

Avec une approche de type Bilan Travail on estime le travail d'astreinte à 6,4 heures par brebis, et le travail de saison à 64 jours, dont 36 jours consacrés aux surfaces fourragères. L'apport de main-d'oeuvre familiale estimé à 0,2 UMO, principalement sur le printemps (agnelage et garde), est absolument nécessaire. Cela laisse un Temps Disponible Calculé (TDC), d'environ 700 heures par an à l'exploitant, ce qui traduit une situation relativement tendue.

Matériels, bâtiments, équipements

Au vu de la dimension de l'exploitation le matériel est peu utilisé, aussi le recours à l'occasion est la règle pour son renouvellement. Il comprend une chaîne de récolte du foin en balles rondes ainsi que le matériel de travail du sol et semis. Il y a deux tracteurs de 70 à 90 cv dont l'un est relativement récent et l'autre, qui est plus ancien, est déjà amorti.

Une bergerie ancienne d'environ 200 m² permet le logement des agnelles et des brebis vides et une plus récente d'environ 400 m² assure le logement des brebis durant l'agnelage. Un hangar d'environ 300 m² pour le stockage du foin et du matériel complète cet ensemble de bâtiments.

Peu de clôtures fixes sont en place, elles se limitent principalement aux surfaces de bonne qualité (prairies naturelles pâturées et vieux prés), le reste de la surface pastorale est géré par la garde et/ou des systèmes de clôtures mobiles.



La conduite de l'alimentation

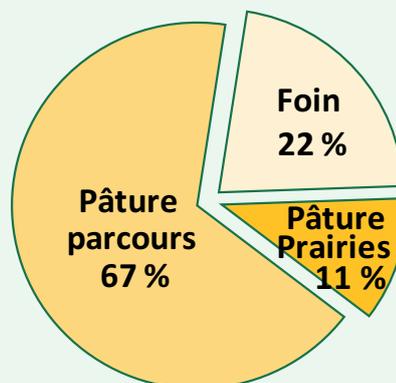
La contribution du pâturage à l'alimentation du troupeau est très importante, en particulier celle des surfaces pastorales. Cela s'explique par le calage sur la pousse de l'herbe printanière de la seule période d'agnelage, et aussi par la pratique systématique du pâturage hivernal sur parcours. Les cultures fourragères et céréalières limitées induisent la recherche d'une certaine économie pour l'alimentation distribuée.

Au début de l'agnelage, l'ensemble du troupeau est alimenté en bergerie avec du foin et un complément de céréales pour les brebis gestantes et allaitantes. La mise à l'herbe se déroule progressivement au cours de l'agnelage, à partir de début mai, puis l'ensemble du troupeau, brebis et agneaux, reste au pâturage sur des prairies permanentes et les meilleurs parcours. Plus aucune complémentation n'est alors distribuée à l'intérieur. Le sevrage des agneaux légers a lieu au fur et à mesure des ventes, à partir de la mi-juin. Le sevrage des agneaux lourds a lieu au cours de la dernière quinzaine de juillet. Ensuite ces agneaux sont rentrés en bergerie et finis avec un aliment concentré complet du commerce et du foin.

Pour limiter la consommation de foin, qui est produit en quantité limitée, la pratique du pâturage hivernal est essentielle. Il faut cependant prévoir une complémentation de foin en bergerie pour les jours de très mauvais temps. La recherche d'une bonne lactation des brebis et d'une croissance correcte des agneaux, obligent à une gestion très stricte du

En quelques chiffres...

> Part du foin et de la pâture dans l'alimentation



> Bilan du distribué (par brebis)

- 190kg de foin / brebis
- 65kg d'aliment concentré / brebis

> Bilan du distribué (par agneau)

- 30kg de foin
- 50kg d'aliment concentré complet

pâturage de printemps : pour cela il faut faire pâturer les prairies au bon stade et adopter pour les parcours un mode de pâturage « en tri », ce qui permet aux brebis d'y prélever le meilleur de la ressource pastorale.

> Le calendrier d'alimentation du troupeau

Mois		JAN	FÉV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DÉC	JAN	
Lots	LOTS DE MISES BAS DE PRINTEMPS	Gestation		fin gesta	AGNELAGE/LACTATION			Vide		prepa lutte	LUTTE	Gestation			
	BREBIS VIDE / AGNELLES	Agnelles			brebis vides et agnelles						Agnelles jeunes				
Ressources mobilisées	STOCKS BERGERIE														
	SURFACES FOURRAGERES														
	PARCOURS														

Selon les conditions météorologiques les animaux reçoivent un complément en fourrages grossiers. A partir du 1er mars, le lot des gestantes est systématiquement complétement avec des céréales.

Mise à l'herbe progressive à partir du 1er mai pour les premières agnelées.

Brebis et agneaux au pâturage sur les prairies et parcours sans complémentation.

Pendant la période estivale tout le troupeau est regroupé.

Pendant la préparation à la lutte et pendant la lutte les brebis sont complétement avec des céréales.

Les surfaces

Tout le fourrage grossier, et seulement une partie des céréales nécessaires à l'alimentation du troupeau sont produits sur l'exploitation. La totalité de l'aliment concentré pour finir les agneaux est achetée.

L'assolement résulte d'une rotation basée sur six années de prairies temporaires, implantées au printemps, suivie d'une année de céréales (orge ou triticale). Le faible potentiel agronomique des sols limite les rendements des céréales. Les prairies sont à base d'un mélange de graminées (dactyle, fétuque) et de légumineuses (luzerne, lotier, sainfoin), les implantations se réalisent au printemps après une culture de céréales.

Pour les céréales, après l'enfouissement de 20 tonnes de fumier par hectare au moment des labours, la fertilisation minérale reste limitée.

Les prairies temporaires ne reçoivent pas de fertilisation minérale l'année du semis. Les années suivantes les doses épandues sont conformes aux préconisations de la PHAE. Elles sont prioritairement affectées à la récolte de foin, en deux coupes suivies d'un pâturage d'automne. L'ensemble des prairies naturelles reçoit une fertilisation minérale annuelle. Trois de ces hectares sont consacrés exclusivement au pâturage de printemps puis d'automne. Les six autres sont récoltés en foin en une seule coupe.

Dans ce type d'exploitation aux surfaces cultivables limitées, il est primordial de viser l'autonomie en foin, éventuellement au détriment des surfaces en céréales. Les surfaces pastorales mobilisées qui sont très importantes, près de 500 hectares incluent des surfaces tampons explorées les années plus sèches. Hormis les vieux prés, les parcours ne sont pâturés qu'une fois par an. Ils sont donc spécialisés sur une période d'utilisation selon leur nature. L'essentiel est clôturé en fixe (parc d'une vingtaine d'ha) mais le recours au gardiennage reste obligatoire à

En quelques chiffres...

> Bilan des récoltes et de leur utilisation

	Produit	Achat	Vente	Distribué
Foin (Tms)	85	0	0	85
Céréales (Qtx)	105	35	0	140
Paille (T)	10	0	0	5

> Bilan des engrais épandus

	Fertilisation par ha			
	Minérale (unité)			Organique (T fumier)
	N	P	K	
Prairie naturelle	30	30	30	0
Prairie temporaire	30	30	50	0
Céréales	40	0	0	20

> Ratios surface par brebis

- 0,07 ha de SF / brebis
- 1,3 ha de parcours / brebis

> Indicateurs de chargement des surfaces

- SFP : 2,2 UGB / ha
- SFT : 0,1 UGB / ha

certaines saisons. Quand le pâturage ne suffit pas, un entretien par gyrobroyage des parcours de printemps est nécessaire pour favoriser la ressource en herbe printanière, assurance d'une qualité de pâturage convenable pour les brebis allaitantes et leurs agneaux.



Le bilan économique 2010/2011

L'année 2011 a été marquée par une sécheresse de printemps qui a touché ce type d'élevage principalement situé sur des sols superficiels et séchants. Le manque de foin récolté a été en partie compensé par un été pluvieux qui a permis la réalisation de 2^{ème} coupe ainsi que par un automne très favorable au pâturage. Les cours de l'agneau affichent une légère hausse. Le prix des céréales marque une forte progression environ 20% par rapport à 2010. Sur la période, l'augmentation générale des intrants (céréales, aliments, énergie...) impacte fortement les coûts de productions. Comme l'année 2010, 2011 reste aussi très marquée par les conséquences du rééquilibrage de la PAC en faveur des ovins.

L'ensemble des soutiens et les compensations perçues au titre de la PAC pèsent fortement dans les équilibres économiques de ce système d'élevage. Leur perception est soumise au respect d'un certain nombre de conditions, de bonnes pratiques agricoles, parfois d'engagements contractuels que l'on suppose être mis en œuvre dans le cas type présenté ici.

Les soutiens comptabilisés ont des montants optimisés et sont de différentes natures :

- Les droits de paiement unique (DPU) qui sont des primes découplées dont le montant a été calculé sur une base historique puis réévalué à partir de 2009. L'aide ovine (AO) qui s'est substituée à la prime brebis chèvre (PBC). Toutes ces évolutions sont le résultat de la mise en œuvre des mesures de rééquilibrage de la PAC en faveur des éleveurs ovins allaitants.
- L'indemnité compensatoire de handicap naturel (ICHN) dont le montant varie en fonction des zones de handicap où sont situées les terres de l'exploitation.
- Les primes à l'herbe agri-environnementales (individuelle et collective) qui sont perçues pour les surfaces en herbe que les éleveurs décident d'engager dans ces mesures.

Comme pour toutes les exploitations agricoles bénéficiaires de la PAC, ces versements sont soumis à une mécanique de stabilisation par le prélèvement d'un pourcentage du montant total des aides versées au titre de la PAC qui est de 9% en 2011.

> Le compte de résultat 2010/2011

	2010	2011	Evolution
PRODUITS	71 000 €	71 800 €	1 %
Produits ovins	27 900 €	28 600 €	3 %
Dont vente agneaux	27 500 €	28 200 €	
Dont autres produits	1 260 €	1 298 €	
Dont achat reproducteurs	- 850 €	- 876 €	
Productions végétales	1 300 €	1 600 €	20 %
Dont céréales	1 300 €	1 600 €	
Primes et soutiens de la PAC	41 800 €	41 600 €	0 %
Dont DPU	15 500 €	15 500 €	
Dont Aides ovines	9 400 €	9 400 €	
Dont Aides cultures	0 €	0 €	
Dont PHAE	7 600 €	7 600 €	
Dont ICHN	10 900 €	10 900 €	

Régime fiscal : Forfait

	2010	2011	Evolution
CHARGES	44 300 €	46 800 €	6 %
Charges opérationnelles ovines	13 600 €	15 000 €	11 %
Dont charges d'alimentation	6 000 €	6 900 €	
Dont charges de SFP	2 800 €	3 200 €	
Dont charges diverses	4 900 €	5 000 €	
Charges opérationnelles végétales	600 €	600 €	- 2 %
Dont charges céréales	600 €	600 €	
Charges structurelles hors amortiss et frais financiers	16 100 €	17 200 €	7 %
Amort. et frais financiers	14 000 €	14 000 €	
Annuité des emprunts	9 700 €	9 700 €	
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	40 700 €	38 900 €	- 4 %
REVENU DISPONIBLE	31 000 €	29 200 €	- 6 %
RESULTAT COURANT	26 700 €	24 900 €	- 7 %

> Eléments pour l'analyse du bilan économique de l'exploitation

Le faible niveau des charges de mécanisation associé à la présence de bâtiments en partie amortis engendre un niveau d'annuités relativement bas. Cette bonne maîtrise des charges de structure permet de dégager en 2011 un revenu disponible correct, mais en baisse de 6% par rapport à 2010, comme les autres soldes de gestion. Dans ce type de système spécialisé cette baisse de revenu est la conséquence directe des fortes augmentations des intrants : aliment, engrais et carburant. Malgré une légère revalorisation du prix de l'agneau en 2011, les aides et soutiens perçus représentent une part importante dans le produit brut, 58% en 2011.

En quelques chiffres...

	2011	% évolution 2010/2011
Charges structure / ha SAU	1 039 €	3,6 %
Charges structure / brebis	75 €	3,6 %
Primes / produit brut	58 %	- 0,3 %
EBE / produit brut	54 %	- 3,1 %
Annuité / EBE	25 %	1,1 %
Revenu disponible / UMO	24 400 €	- 6 %
Résultat courant / UMO	20 800 €	- 7 %

> Eléments pour l'analyse technico-économique de l'activité ovine

Dans ce type d'exploitation très pastorale, le choix d'une conduite extensifiée de la reproduction limite le niveau de productivité numérique et pondérale. Malgré ce handicap la marge brute dégagée reste très correcte au regard des autres cas types décrits. Les ventes d'agneaux sur la fin de l'été permettent un bon niveau de valorisation, d'autant plus qu'une partie d'entre eux est vendue en démarche de qualité. Seul petit bémol, l'écoulement d'agneaux légers au travers de la filière locale devient de plus en plus difficile. Les achats de concentrés (aliment agneau et céréales) représentent environ 70 % du coût de l'alimentation, qui est le principal poste de charge à surveiller. La marge brute hors prime en 2011 est en baisse de 5,2% par rapport à 2010.

En quelques chiffres...

	2011	% évolution 2010/2011
Effectif brebis	400	
Agneaux produits / brebis	0,87	
Valoris moy de l'agneau	100 €	2,5 %
PB hors primes / brebis	72 €	2,5 %
Charges opé / brebis	38 €	10,7 %
Dont alim directe / brebis	17,1 €	14,9 %
Dont surf fourrag / brebis	8,1 €	16,2 %
Dont frais divers / brebis	12,4 €	2,3 %
MB hors primes / brebis	34 €	- 5,2 %

> Petit lexique des termes économiques

Produits ovins : Produit brut ovin hors prime, somme des ventes d'agneaux, de réformes, de laine, corrigée des achats d'animaux reproducteurs qui sont déduits de ce produit.

Charges opérationnelles : Charges « variables » affectées à une activité et liées au volume annuel de cette l'activité. Les charges opérationnelles ovines sont décomposées en trois postes : les charges d'alimentation, les charges des cultures fourragères (charges SFP) et les charges diverses d'élevage.

Marge Brute ovine hors prime (MB hors primes) : Produit brut ovin hors prime (calculé sans les primes et les soutiens), moins les charges opérationnelles ovines.

Charges structurelles : Charges « fixes » de l'exploitation, non affectables à une activité en particulier.

Annuité : Remboursement effectué chaque année au titre des emprunts réalisés. Une annuité se décompose en deux parties : les frais financiers qui correspondent au remboursement des intérêts de l'emprunt et le capital remboursé.

Amortissement : Charge calculée qui permet de répartir dans le temps le coût d'acquisition d'un bien.

Excédent Brut d'Exploitation (EBE) : Différence entre les produits et les charges de l'exploitation, hormis les frais financiers et les amortissements.

Revenu disponible : C'est l'EBE moins le remboursement des annuités d'emprunts.

Résultat courant : C'est l'EBE moins les frais financiers des emprunts et les amortissements.

Perspectives et enjeux

Dans ce type d'élevage, la taille du troupeau peut varier entre 300 brebis, seuil en dessous duquel l'ovine devient secondaire et 500 brebis, seuil supérieur où la conduite d'un troupeau en race Préalpes et la sédentarisation posent souvent un problème de main-d'œuvre.

Certains éleveurs ont abandonné la race Préalpes du Sud au profit d'une « mérinisation » de leur troupeau, dans le but d'avoir des animaux plus rustiques, mieux adaptés aux parcours et d'une conduite plus facile en grands troupeaux.

Les contraintes de présence du troupeau toute l'année et la gestion du pâturage sur ces milieux diversifiés restent lourdes sur le plan du travail. Certains éleveurs, disposant de suffisamment de surfaces cultivées pour assurer une meilleure autonomie alimentaire du troupeau, évoluent vers un système « transhumant » qui permet de dégager du temps, notamment en été. Cela se traduit généralement par des augmentations de cheptel, un changement de race et de conduite. Ce type d'évolution observée au cours de la dernière décennie s'est produite à l'occasion d'un agrandissement en surface, de l'installation d'un enfant où encore d'un accident sanitaire obligeant à une réforme du troupeau.

La dimension moyenne de ce type d'élevage et la souplesse de sa conduite peuvent permettre des adaptations variées, comme faire du décalage d'agnelage en juin pour le label ou encore, envisager une reconversion en Bio, si les débouchés existent pour ce type de produit.

La technicité des éleveurs, l'autosuffisance alimentaire et la conduite relativement pastorale permettent d'envisager de telles évolutions.



ONT PARTICIPÉ À L'ÉLABORATION DE CE CAS TYPE :

Jacques BENOIT - Chambre d'Agriculture de la Drôme

Jean-François BATAILLE - Institut de l'Elevage

Relecture : Lucie SICILIANO - Maison Régionale de l'Elevage - Provence-Alpes-Côte d'Azur

Cartographie : Nicolas CORBOZ - FRGDS - Provence-Alpes-Côte d'Azur

Ce document est téléchargeable sur le site : www.idele.fr

LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Elevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Elevage.

LES PARTENAIRES

Avec l'appui financier de France Agrimer, du Casdar et des Conseils Régionaux Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes
Avec la coordination régionale de la Maison Régionale de l'Elevage et de Rhône-Alp'Elevage



Avril 2012

Document édité par l'Institut de l'Elevage - 149 rue de Bercy, 75595 Paris cedex 12
www.idele.fr - PUB IE : 00 11 56 002